

L'ADMR c'est quoi ? C'est qui ?

C'est une association qui met à votre disposition des professionnels de l'aide à domicile et de la santé (à sa création Aide à Domicile en Milieu Rural). Elle a pour vocation de venir en aide, dans notre canton, aux familles en difficultés temporaires, aux personnes âgées ou handicapées. Nous profitons de cet article pour mieux vous informer sur le rôle et les services que vous pourrez trouver auprès de l'ADMR.

Trois associations indépendantes agissent sur notre commune :

ADMR Familles de Bourg d'Oisans
17 rue du Dr Daday - Tél 04.76.80.45 97 En cas d'urgence : 06 36 62 03 35

Animée entièrement par des bénévoles, ADMR Familles est là pour vous donner un coup de pouce dans tous les événements de la vie familiale. Nos TISF (techniciennes de l'intervention sociale et familiale) ainsi que des AD (aides à domicile) vous secondent dans l'entretien de la maison et auprès de vos enfants dans le cadre de grossesse, naissance ou adoption, décès, maladie, soutien des familles nombreuses, accompagnement d'un mono parent vers l'insertion. La caisse d'allocations familiales participera financièrement selon vos revenus et certaines conditions que vous pouvez trouver auprès du président Fernand NIEDERLENDER au 06 36 62 03 35. Nous assurons une permanence tous les lundis matin de 9h à 12h sauf jours fériés. En cas de besoin un bénévole se déplace à votre domicile pour établir le dossier de prise en charge. L'ADMR Familles, avec son équipe de bénévoles, anime l'aide aux devoirs destinée aux enfants de l'école du Marronnier dont les parents sont absents ou rencontrent des difficultés. L'ADMR Familles étant animée entièrement par des bénévoles, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes motivé pour vous impliquer dans la vie associative et au service des personnes, nous nous ferons une joie de vous accueillir au sein de notre réseau.

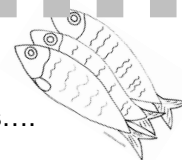
AMMR de Bourg d'Oisans
17 rue du Dr Daday - Tél : 04 76 11 06 39

Gérée entièrement par des bénévoles, l'AMMR est composée de 22 salariés (8 auxiliaires de vie, 13 aides à domicile, 1 secrétaire à mi temps). L'AMMR apporte aux bénéficiaires (APA ou caisse de retraite) une aide permettant leur maintien à domicile (aide à la toilette, tâches ménagères). L'association travaille en coordination avec le CSI et le SSIAD pour des personnes aux pathologies lourdes. Elle intervient sur 11 communes du canton. Les bénévoles sont à la disposition des personnes souhaitant y déposer un dossier d'aide à domicile, les bureaux de l'AMMR sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h, sauf le mercredi.

CSI (Centre de Soins Infirmiers)
Maison Médicale Rue J.B. Gauthier - Tél : 04 76 11 38 98

Le CSI est composé d'infirmières diplômées travaillant à temps partiel et réalisant les soins infirmier de tous les niveaux en se déplaçant dans 6 communes avoisinantes ou lors des permanences du matin (du lundi au vendredi de 8h à 9h). Son bureau est composé de bénévoles et est géré par Claude CAIX.

LE POISSON C'EST BON !



A savoir, 50 % des céréales cultivées sur la planète servent à nourrir la future viande de nos assiettes....
Développons ensemble les « menus poissons » en échangeant quelques recettes :
Aujourd'hui **TAJINE DE POISSON**... Demain, l'une des recettes que vous aurez apportée à l'accueil de la mairie ?

Ingrédients (pour 4 personnes) :

4 c.soupe d'huile d'olive
1 oignon rouge haché grossièrement
10 filaments de safran
2 c.soupe de cumin moulu
750 grammes de pommes de terre épluchées et coupées en morceaux
2 branches de céleri en tranches fines
400 grammes de tomates concassées en boîte (1 boîte)
1 bâton de cannelle
600 grammes de filets de cabillaud coupés en cubes de 4 cm (ou poisson avec filet le plus épais possible)
1 poignée de persil plat (ou frisé)
2 c.soupe de zeste de citron finement râpé

- Eplucher et couper les pommes de terre
- Faire chauffer l'huile à feu moyen dans 1 cocotte pour y faire revenir l'oignon, le safran et le cumin.
- Quand l'oignon est presque caramélisé, ajouter les pommes de terre, le céleri, les tomates avec leur jus, la cannelle et 250 ml d'eau (3/4 de la boîte de tomate).
- Porter à ébullition puis réduire le feu, couvrir et laisser frémir 15 à 20 minutes.
Rajouter un peu d'eau si trop d'évaporation.
- Quand les pommes de terre sont tendres, ajouter les morceaux de poisson. Saler et poivrer.
- Laisser cuire encore 10 minutes à feu doux. Retirer la cocotte du feu pour ajouter le persil et le zeste de citron.

MAIRIE DE BOURG D'OISANS

Courrier : rue Humbert, BP23, 38520 Bourg d'Oisans
Téléphone : 04 76 11 12 50 - Télécopie : 04 76 80 26 74
Courriel : accueil@mairie-bourgdoisans.fr
Site internet : www.bourgdoisans.fr



Commencée en beauté par un superbe concert du jour de l'an sur le nouvel orgue de notre église, l'année 2012 est là avec ses lots de bonnes et mauvaises nouvelles. Je souhaite à chacun qu'elle soit meilleure que 2011. Soyons positifs, la crise et les difficultés sont notre quotidien, cela ne doit pas nous empêcher de continuer à avancer pour que notre commune soit résolument tournée vers l'avenir et que chacun puisse y trouver une place à sa dimension et ses espérances. Ces nouvelles brèves sont réalisées pour informer le mieux possible, en continuité avec les autres moyens mis à notre disposition tels que site internet,

panneau lumineux, réunions, Conseil Municipal. Et nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou interrogations.
Très bonne année 2012, ensemble

Bien cordialement,

Le Maire
André SALVETTI

**Toute l'équipe municipale vous souhaite
une bonne et heureuse année 2012**

INFOS MUNICIPALES

OBJECTIF ZERO PHYTO : où l'idée du retour au naturel doit faire son chemin

L'objectif zéro phyto consiste à réduire l'usage des pesticides d'origine chimique dans la gestion de l'entretien des espaces verts et des voiries. Les collectivités utilisent des pesticides homologués pour entretenir les trottoirs et les caniveaux, les parcs et jardins municipaux, les terrains de sport, les cimetières. Or ces pesticides présentent des risques avérés pour l'environnement, la qualité de l'eau, de l'air, du sol, la biodiversité et donc la santé !

Les moyens d'action sont connus :

- Prévention, par le paillage, par exemple, pour empêcher l'herbe de repousser, ou l'utilisation de plantes couvre sol
- Les produits ou méthodes non toxiques, là où c'est efficace
- Différentes solutions de désherbage thermique ou mécanique, encore à améliorer...
- Et enfin le désherbage manuel, où chaque citoyen peut contribuer en entretenant son petit bout de trottoir.

L'important est le regard que nous portons sur ce qui nous entoure. On peut considérer que l'herbe n'est pas forcément indésirable. La commune du BOURG D'OISANS, en prenant la délibération n° 169 le 10/11/10, adopte une préconisation forte du Conseil Général de l'Isère pour le « zéro phyto » et décide de s'engager aussi dans cette direction. Une démarche raisonnée et adaptée au contexte local est en train d'être mise en place dans la gestion des espaces publics, impliquant souvent une autre conception des massifs fleuris et de certains espaces verts, ainsi qu'une réorganisation du travail des équipes techniques, amenées à gérer une grande diversité d'espaces. Réduire, voire éliminer l'usage de ces produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des espaces publics et des voiries, est un défi à relever pour les collectivités et un engagement pour la protection de la ressource en eau et la santé publique.

À votre demande, une réunion d'information et d'échanges pour réduire les produits chimiques dans vos jardins peut être organisée... Contactez l'accueil de la mairie.

ZONE 20

La réfection des rues Daday, Bataille, Viennois, République est enfin terminée. Cette nouvelle approche du partage de la rue a été, nous le croyons, bien accueillie par tous. Bientôt, la mise en place des panneaux « ZONE 20 » viendra finaliser le projet.

Que signifie exactement le terme « Zone 20 » ? Il s'agit d'un espace partagé où le piéton est prioritaire sur l'automobile. Le stationnement des véhicules est interdit et la vitesse limitée à 20 km/h. En outre, si ces voies sont à sens unique, les vélos, eux, peuvent les emprunter dans les deux sens.

Nous espérons que ce dispositif mettra plus de convivialité et de sécurité dans nos rues Bourcates.

TELETHON 2011

Un maximum de personnes a participé, chacune à sa façon. Le bénéfice net est de 6 470 € correspondant à 6 656 € de recette pour 186 € de dépense. Tout cela est le fruit des dons des particuliers et des commerçants, des promesses institutionnelles, du concert CHANT'OISANS et CANTO-RISSIUM, de l'animation SAKADANSE, de l'animation de percussion OZ AFRIQUE, du tournoi de bridge, de la soupe à l'oignon, du bal, animé par l'orchestre MEDIATOR, tombola, vente d'écharpes, bénéfices d'un repas « Farcis » organisé à Mont de Lans, peinture, pompiers, ballons, panier garni, participation financière de la commune du Bourg d'Oisans sur le relais pédestre... Concernant le relais pédestre, c'est 5 022 tours qui ont été parcourus autour du foyer municipal de 9h30 à 19h00 soit 2 025 kms.

Pour les écharpes, ce sont 185 mètres d'écharpes qui ont été tricotés dans tout l'Oisans et le jour même du Téléthon. Dès début novembre, les tricoteuses se sont attelées à leurs aiguilles. Les pensionnaires de la maison de retraite ont tricoté une grande écharpe de 33 mètres. Ont également participé des résidentes des Charmilles et les mamies de l'association du Club de l'amitié.

Belle journée de rencontres...

L'équipe du Téléthon remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Inauguration de la nouvelle exposition temporaire
du musée vendredi 27 janvier 2012 à 18h au musée du Bourg d'Oisans :

« **Collection Passages** » **Regard d'Artistes**
Née de la rencontre de quatre artistes naturalistes avec le Parc National des Ecrins et ses prestigieux massifs.

Exposition de sculptures par l'artiste « JANPOL »

SACO (Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans)

Le SACO a pour mission la gestion de l'assainissement des communes membres. Ainsi les 20 communes de l'Oisans et 3 communes de la Basse Romanche composent ce syndicat.

Jusqu'en 2011 son rôle consistait en la gestion pour les communes de ce service avec pour compétence le seul traitement des eaux usées avec notamment la station d'Aquavallée. Depuis 2011 et la modification des marchés, le SACO s'est vu confier la responsabilité du transit des eaux usées (canalisations, pompes...).

Par délibération des communes de l'Oisans du mois de décembre 2011, le SACO se voit confier également la collecte, en plus du transit et du traitement des eaux usées. C'est donc une compétence complète en matière d'assainissement qui lui est confiée, ce qui entraîne de profondes modifications dans le fonctionnement de ce syndicat.

Les interventions d'entretien et les investissements ont fait l'objet d'un plan sur quinze ans. Des priorités sont établies pour définir les interventions à court, moyen ou long terme. Le budget prévisionnel de travaux est de l'ordre de 46 M d'euros. Dans ces prévisions, une part importante va à la mise aux normes et à l'agrandissement de la station d'épuration d'Aquavallée et la création de la STEP de Gavet. Tous ces travaux et toutes ces interventions de mise en conformité et d'entretien de l'existant sur les réseaux seront assurés par le SACO à la place de la commune. La loi faisant obligation à l'usager d'assumer le coût de l'assainissement en fonction de ses consommations, nous mettons en place l'évolution tarifaire de ce service. Le conseil municipal doit se prononcer pour établir le taux de la redevance à appliquer. Le SACO est également porteur du contrat de rivière Romanche et met en place une compétence à la carte de service public d'assainissement non collectif (SPANC) afin de gérer les interventions dans ce domaine.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le diagnostic général de la commune, enclenché en septembre dernier, devrait être terminé au mois de juin. Inventaire exhaustif de nos atouts et de nos faiblesses, il servira à identifier les grands enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme, et nourrira le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui est l'objet de la prochaine

phase de travail.

Pendant la phase diagnostic, des ateliers ouverts aux habitants sont animés par le Bureau d'Etudes en charge du PLU, parallèlement aux travaux du comité de pilotage associant élus, personnes compétentes et représentants des administrations. Le premier atelier a eu lieu mercredi 7 décembre en soirée et a rassemblé une vingtaine de participants motivés. Les suivants sont programmés les 9 janvier et 7 février 2012.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

TNT (Télévision Numérique Terrestre)

Depuis le 20 Septembre 2011, l'Oisans est passé au tout numérique. Le nombre de sites équipés par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) est de 5. Ces cinq sites sont des émetteurs principaux. La communauté de communes de l'Oisans, qui est devenue «opérateur de télévision pour la diffusion», a financé et assure le fonctionnement de 17 autres sites sur le canton. Au 20 septembre 2011, les 17 sites étaient tous équipés et en fonction, le prestataire de service retenu ayant respecté les délais d'intervention. En ce qui concerne les sites du CSA, les équipements n'étaient pas optimum et de nombreuses perturbations ont été constatées. Le signal émis était trop faible ou de mauvaise qualité, et les réseaux n'étaient pas en service dans leur intégralité. Plusieurs courriers ou articles dans la presse furent nécessaires pour que les interventions techniques se réalisent, notamment sur l'émetteur de l'Alpe d'Huez 2700.

Depuis fin novembre 2011 les émetteurs sont tous opérationnels, des compléments d'équipements et des réglages adaptés ont permis une meilleure diffusion. Cependant vous êtes encore nombreux à rencontrer des dysfonctionnements (perte de signal, image qui se fige, obligation de réinstaller les chaînes, arrêt des émissions dès que les conditions météorologiques se dégradent). Ces désordres sont difficilement explicables et encore moins tolérables, malgré les efforts importants de la communauté de communes pour le maintien d'un service de qualité. Nous vous invitons à faire part de vos difficultés de réception du signal numérique, soit auprès de la mairie qui relaiera l'information, soit directement à la communauté de communes de l'Oisans.

MUSEE

Les mercredis 22 février, 14 mars et 18 avril 2012, de 15h à 17h, atelier créatif autour de l'aquarelle pour les enfants de 7 à 12 ans. Gratuit, inscription obligatoire au 04 76 80 27 54.

Le 9 mars à 20h diffusion du film «Les hameaux disparus», une réalisation des musées de Mont de Lans avec l'intervention de Marie-Christine Bailly-Maître, Conservatrice du musée d'Huez et de l'Oisans.

DU NOUVEAU A LA MJO !!!

L'accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 11 ans élargit ses horaires. Dorénavant vos enfants seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h (possibilité de restauration).

Rendez-vous pour les prochaines vacances de février du 13 au 17 Février.

Agenda culturel :

- ⇒Dimanche 22 Janvier à 18h à Allemont "Contes avant la nuit" spectacle sur une chorégraphie de JC Gallotta.
- ⇒Mercredi 22 Février La nuit du HIP HOP à Seyssins
- ⇒Samedi 07 Avril "L'augmentation" Pièce de théâtre à Ornon dans le cadre des tournées décentralisées de la MC2.

Pour les sorties jeunes 11-16 ans : sorties les mercredi et vendredi de ce premier trimestre : Patin à glace, Ciné/Mac Do, Piscine, Match de hockey à Grenoble, Laser game, Bowling, Aquapark, Carnaval, Soirée jeux... Renseignez vous auprès de la MJO sur la programmation, les limites d'âge et les tarifs.

DISCUSSION AUTOUR DES ARBRES

Certains se sont émus de la coupe de certains arbres dans nos parcs ou aux bords de nos routes. Une explication est peut être nécessaire.

Quand un arbre est planté, il faut penser qu'il va vieillir, s'accroître, et que le beau petit sapin de Noël (par exemple) sera un jour trop grand, fera trop d'ombre, sera malade, ou deviendra tout simplement dangereux. Ce jour-là, le bon sens, le respect du voisinage, et surtout la sécurité, doivent prévaloir sur toute autre considération émotionnelle ou écologique; et après mûre réflexion, bien sûr, il faut parfois se résoudre à l'abattre.

Le choix des essences est primordial et, d'une manière générale, les conifères (sapin, épicéa) n'ont pas leur place au milieu des maisons du centre ville, ni dans certains lieux publics. La chute du grand sapin dans le parc de la mairie lors d'une mini tempête en est le meilleur exemple. Si certains arbres sur notre commune sont remarquables et doivent être protégés, d'autres le sont beaucoup moins, et si nous tombons dans l'excès, admirer la "Tête de chien", Belledonne, la Muzelle ou simplement profiter du soleil (!) sera bientôt un luxe réservé aux "gens d'en haut".

S'il faut beaucoup hésiter avant de couper un arbre, peut être faut-il aussi beaucoup réfléchir avant de le planter....

NOEL DE NOS AINES

Les colis de Noël pour nos retraités ont été emballés et distribués par les membres du Conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) et nous tenons à remercier toutes ces personnes qui se sont portées volontaires. Le traditionnel repas de Noël pour tous nos aînés s'est déroulé le dimanche 11 décembre 2011. Et le mercredi 21 décembre c'était au tour des résidents des Charmilles, accompagnés par les élus, de se retrouver autour du repas de Noël organisé par l'Association les Myosotis. Un moment festif où se côtoient convivialité, rires et bonne humeur. Une ambiance qui réchauffe les cœurs et qui donne envie d'offrir encore plus d'animations au sein de la résidence. De nouveaux projets verront le jour en cette nouvelle année 2012.

« PEINDRE ENSEMBLE »

L'association se réunit chaque vendredi après midi à la salle polyvalente de la mairie, entre 14 et 17 heures pour aborder, sous la houlette d'un professeur, les différentes techniques de peinture : huiles, acryliques, collages, glacis, aquarelles... Ce groupe participe activement aux animations de notre pays : Téléthon, expositions en bords de Rive, fête de la Saint Laurent, Lâcher de peintres de Villard Reculas... , et envisage cette année d'exposer sa production durant une semaine au Bourg d'Oisans. Nous vous encourageons à rejoindre cet atelier très convivial qui accueille aussi bien peintres débutants que plus expérimentés, pour une excellente demi-journée de détente artistique !

Renseignements : Mr NIEDERLENDER - 04 76 80 36 51 ou Mme BOUQUET - 04 76 80 00 33.

SAKADANSE et ses nombreux adhérents de 4 à 77 ans vous souhaitent une très bonne année 2012, en dansant évidemment...

La saison dernière, Sakadanse a organisé et participé à

De dix sept à soixante dix sept ans (et plus), tous à vos stylos !

Le concours de nouvelles «Prix littéraire Yvonne Sévoz» a pour cadre notre région, Ecrivains en herbe, ce concours vous est ouvert. Les écrits sont à remettre avant le 15 mars 2012 à minuit.

Pour connaître les conditions d'inscription et de participation, merci de contacter l'association «COUTUMES ET

de nombreuses animations de Bourg d'Oisans, du canton et même régionales: Téléthon, Carnaval, Spectacle Equi-di'Alpe à l'Alpe d'Huez avec Jeane Manson, Semaine de la Danse, Concours de Danse de Rillieux La Pape, Kermesse de la Paute, spectacles de fin d'année, animations pour les vacanciers, Festival de Country de St Sorlin d'Arves, Vogue de la St Laurent, Foire d'automne, Journée Farwest Day, spectacle à la Résidence Abel Maurice, Marchés de Noël des 2Alpes et de Bourg d'Oisans avec un Flash Mob Zumba... Sakadanse collabore avec de nombreuses associations et offices de tourisme en proposant différents stages de danse dans tous les villages du canton. La nouvelle saison a démarré sur les chapeaux de roue, avec une nouvelle activité ludique et dynamique qui remporte un vif succès: la Zumba.

Renseignements, photos et vidéos sur www.sakadanse.fr ou 06 04 53 79 74

MEDIATHEQUE

Les mercredis de Zeralda : Rendez-vous gratuit à 16h pour écouter histoires, contes, albums et autres fabulettes ; Les 1^{er} février et 7 mars pour les 3/6 ans Les 11 et 18 janvier, 8 février, 14 mars pour les 6/9ans Les 25 janvier, 29 février, 28 mars pour les 9/12 ans

Mercredi 15 février à 15h(vacances scolaires)

Animation pour les enfants autour du livre , «Chaussures, chaussons, bottes et bottines» avec l'association «Folije» gratuit enfants de 3 à 9 ans

Expositions :

A partir du 20 février « les machines volantes » : des maquettes d'engins volants et de nombreux ouvrages sur l'art du vol .

Actuellement et jusqu'au 10 février sont exposées quelques estampes de Pierre Alechinsky : peintre graveur, céramiste belge contemporain .

Vendredi 16 mars à 19h petit spectacle vocal et musical : Le chat botté avec l'école de musique. Gratuit

TRADITIONS DE L'OISANS», 38 rue de Viennois au Bourg d'Oisans. info@coutumesethistoirenoisans.com

Bienvenue

Nous nous réjouissons de l'arrivée de Maxime Salazard et Yvonne Bielher, son épouse, qui reprennent vaillamment le commerce de boulangerie pâtisserie de la rue général de Gaulle. Tous nos vœux de réussite les accompagnent.